

de la domination d'Espagne. Ils prétendent que ce commerce leur a toujours esté libre ; qu'ils ne peuvent s'en passer, puisqu'ils en tirent leur subsistance ; que tout tributaire qu'ils sont de la Porte, elle n'empesche point cette correspondance avec ses ennemis les Espagnols, non plus qu'elle ne les empeschoit pas avec les Vénitiens quand elle avoit la guerre avec eux, et qu'ainsi ils espèrent, que Sa Majesté les gratifiera de la mesme indulgence ; ne voulant entrer dans aucune discussion sur cette matière, et seulement dans la vue d'esloigner les plaintes qu'ils pourroient porter au vesir, avec qui telle raison que l'on aye, il est bon de n'avoir rien à démeller, je leur ay promis, que Sa Majesté sera informée de leur confiance en leur bonté. »

La République cependant fit une démarche plus directe à Paris. Son envoyé à Venise, Michel Sorgo-Bobali, fut chargé de remettre à l'abbé d'Estrades une lettre de la Seigneurie pour Louis XIV, appuyée d'un mémoire de l'abbé Gradi sur Raguse « ce dernier vestige de la chrétieneté catholique dans tout l'Orient ». La République, en implorant l'aide du Roi contre les Turcs, insistait sur le caractère très chrétien du monarque français : « Votre Majesté », écrivait-elle dans sa lettre du 29 mars 1678 ¹, « ne permettra pas la ruine d'une république chrétienne, puisque ce serait en même temps un désastre pour l'Italie et surtout pour les Etats de l'Eglise dont l'indépendance doit tenir à cœur à Votre Majesté comme à son premier-né. » La Seigneurie écrivait à la même date à Pomponne ² : « Nous espérons obtenir par votre puissante intervention aide et secours de la part de Sa Majesté pour la délivrance de cette

1. Affaires étrangères, Raguse, I, fol. 28.

2. *Ibid.*, fol. 28 et 29.